



SUITE DE LA PAGE 1

BIO... BIO... BIO...

de la Chambre d'agriculture) et de Jean Luc Mahy, cuisinier de Vergt, centralisateur et organisateur de l'approvisionnement des cantines.

Le fait est que le sujet n'est pas simple. Instituer l'apport régulier de produits bio dans les repas des cantines ou lors de journées ciblées, modifie bien des méthodes de travail. La réflexion est aussi à mener sur le coût d'une telle mesure. Mais avant même ces questions, une s'impose avant toute: comment se procurer des produits frais de manière régulière, en quantité suffisante? Car, tous ceux qui travaillent sur ce sujet à l'heure actuelle sont confrontés au même facteur limitant: la demande est plus forte que l'offre. Même si la production bio connaît une belle progression, cet essor est encore tout récent et encore marginal, notamment pour les produits frais comme les légumes et les fruits.

L'expérience en ce domaine de l'association «Lo Camin Bio» en est un exemple marquant.

Cette dernière propose des paniers bios tous les lundis soirs à Bourrou, mettant en relation producteurs et consommateurs, avec une offre de produits très étendue comme du pain, les différents produits laitiers, des poulets, viandes, pâtes fraîches et œufs, produits végétariens, petits fruits rouges, miel et vins, et bien sûr des légumes.

L'hiver dernier, le maraîcher proposant ces produits a dû interrompre son approvisionnement. Malgré une débauche d'énergie pour trouver un autre maraîcher, l'association n'a pas eu de légumes durant tout le printemps, faute de production suffisante (alors même que l'association forte de ses 40 familles adhérentes n'a besoin que d'une vingtaine de paniers par semaine). Un nouveau maraîcher a enfin été trouvé mais n'a pu approvisionner qu'à partir de juillet. Cet exemple est pourtant à une petite échelle, alors imaginez pour alimenter 500 enfants tous les jours!

Néanmoins, les élus impliqués ne désespèrent pas, et le travail au sein du comité technique et de la communauté de communes va se poursuivre. Ainsi, à partir du mois de janvier 2010, la communauté va accueillir 5 étudiants de Licence professionnelle du Lycée Agricole de Couloumeix-Chamiers, lesquels vont travailler dans le cadre d'un stage sur la réflexion à mener sur le foncier agricole, les outils et leviers à développer, dans l'objectif de favoriser l'installation d'agriculteurs et ainsi de disposer de produits locaux, issus d'une agriculture durable ou bio, en quantité, pour approvisionner les cantines du territoire et pourquoi pas d'autres institutions comme le collège (un programme départemental est déjà en cours), et les maisons de retraites par exemple... Le chantier est donc ouvert et nul doute qu'il sera suivi de mesures et d'actions concrètes d'ici quelques temps.

L'Etat aide aussi la production biologique par le biais d'exonération totale de taxe foncière sur les terrains exploités selon un mode biologique (référence 1395G du code général des impôts).

Pour plus d'infos sur l'association Lo Camin Bio : 05.53.80.60.37 – caillaud-bourrou@orange.fr



TRAITEMENT DES EAUX

## LE SERVICE D'EAU POTABLE DU PAYS VERNOIS (SIAEP)

Le SIAEP regroupe les communes de FOULEIX / ST AMAND DE VERGT / ST MICHEL DE VILLADEIX / VERGT / VEYRINES DE VERGT soit 2807 habitants dont 1564 abonnés en hausse de 1.7% comme la consommation d'eau (189 litres / jour par habitant). LA LYONNAISE DES EAUX a la responsabilité de l'entretien et du bon fonctionnement des ouvrages; le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'usine de PONT ROMIEUX bâtie en 2007 est un ouvrage pilote en AQUITAINE (il a reçu la visite de nombreux techniciens étranger MALI/ CONGO/ /MAROC /PAYS DE L'EST) en matière de traitement des eaux (coagulation, floculation, décantation et filtration) Elle peut traiter 500m³/H mais pour l'instant elle est limitée à 120m³/H (318 497m³ d'eau traitée). Tout cela est possible grâce à un forage exceptionnel pour la région pompant la nappe à 1042m de profondeur. L'investissement global a été de 2 407 000 € largement subventionné par le Conseil Général DORDOGNE et l'agence de l'eau ADOUR GARONNE: le PAYS VERNOIS s'est ainsi mis à l'abri des restrictions d'eau promises à l'avenir et a surtout œuvré pour le bien être des générations futures.

De plus cette usine nous rend indépendants des autres syndicats, voire même à les réapprovisionner! Tout cela à un coût s'ajoutant à l'investissement toujours nécessité par l'extension des réseaux due à l'arrivée de nouveaux habitants.

Malgré tout, le prix de l'eau potable et services facturé (2,47 € le litre) reste très en retrait par rapport à nos voisins, puisque SUD OUEST dans son enquête de mars 2009 signale que le pris moyen de l'eau potable en DORDOGNE est de 3,90 € le litre!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VERNOIS  
7, route de Périgueux  
24380 Vergt  
www.cc-paysvernois.fr  
Tél. 05 53 54 35 95  
Fax: 05 53 54 37 23

ACCUEIL  
Laurence Michaud  
05 53 54 35 95  
lm.ccpv@gmail.com

OUVERTURE DES BUREAUX  
Services généraux :

Du lundi au mardi et du jeudi au vendredi  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00,  
le mercredi  
de 8h30 à 12h00.

Services techniques :  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00.

Services du SPANC:  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

CONTACTS

Direction générale  
Yolande Virol  
05 53 54 54 43  
cc.paysvernois@wanadoo.fr

Service technique  
David Barbieri  
05 53 54 24 73  
06 85 99 55 06  
dbccpv@orange.fr

Service urbanisme  
Stéphanie Orillard  
David Barbieri  
05 53 54 95 08  
urba.ccpv@orange.fr

Service comptabilité  
Marie-Line Coste  
05 53 54 54 42  
mlc.ccpv@orange.fr

Serv. public d'assainissement  
Stéphanie Orillard  
Geoffroy Frattini  
Sylvain Desthomas  
05 53 04 92 46  
06 07 17 52 02  
spanc2@wanadoo.fr  
sd.ccpv@orange.fr

Service affaires scolaires  
Claudie Mathard  
05 53 54 95 09  
cm.ccpv@orange.fr

LE TRAIT D'UNION  
BULLETIN TRIMESTRIEL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS VERNOIS

7, route de Périgueux-24380 Vergt  
Directeur de la publication  
JEAN-PIERRE SAINT - AMAND  
Rédacteur en chef  
BERNARD DELPRAT  
Rédaction  
SYLVAIN WAGNER  
JACQUES BODET  
GHISLAINE PEYROUNY  
AGNES DAURIAC  
BERNARD DELPRAT  
Création graphique & Impression  
ABC Center - 05 53 46 32 46  
Tirage 3000 exemplaires  
Dépôt légal : novembre 2009  
ISSN : 1967 - 1156

PHOTOS: © P. TRUCHASSOU



# Le trait d'union du Pays Vernois

SOMMAIRE

PAGES 2/3 • Compétences juridiques et financières du bureau / Affaires scolaires • Création de la ZAE "PRES de FIT" • Tri sélectif • Nettoyage du Vern • Le CIAS • Le SSIAD • PAGE 4 • Printemps Bio... Rentrée Bio? (suite) • Traitement des eaux • Prévention grippe A (H1N1).

EDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

CHÈRES ET CHERS ADMINISTRÉS,  
Le 4ème bulletin trimestriel boucle la première année de fonctionnement de notre Trait d'Union.

Le Vice-Président et sa commission de la communication déploient un travail de fond afin de mieux vous servir. Ils développent les thèmes d'actualité, et celui qui vous est présenté aujourd'hui traite de nos compétences, celles qui ont été adaptées par le Conseil Communautaire, avec à l'esprit un seul but, celui d'aider au mieux la population qui vous a fait confiance.

Nous pénétrons dans l'aire des réformes:

- Celle des collectivités territoriales; sur ce sujet, nous travaillons à l'édification de passerelles avec les intercommunalités voisines.
- Celle de la refonte des territoires qui verra dès 2014, la modification des cantons actuels, avec une diminution probable du nombre de ces derniers. Souhaitons simplement que nos administrés ne

soient pas trop éloignés des services qu'ils sont en droit d'attendre. Nous aurons le temps de revenir sur ces importants dossiers qui seront autant d'axes pour l'avenir des générations futures. Une fois encore MERCI à mes Vice-Présidents qui m'ont unanimement renouvelé leur confiance, me demandant de poursuivre le chemin intercommunal. Pour cela, j'ai présenté un nouveau système de fonctionnement budgétaire, calqué sur le département et la région.

Le conseil communautaire l'a adopté à l'unanimité et je vais prochainement m'attacher à mettre les moyens en place; nous serons opérationnels dès le budget 2010. Cette procédure nous permettra, je l'espère, de mieux répondre aux besoins exprimés dans le temps par nos concitoyens. Bon début d'automne à vous toutes et vous tous. AVEC AMITIE ET CONFIANCE...

Jean-Pierre SAINT-AMAND

## ET QUE VIVE NOTRE REINE!

Le PAYS VERNOIS a élu une nouvelle reine qui succède à Marion LAUD lauréate en 2008.

Neuf candidates ont concouru pour ce titre 2009 devant un jury composés d'élus du canton sous le contrôle de l'organisation MISS France.

C'est Marie FRAYSSE qui l'a emporté entourée par ONZE miss dont un petit exemple ci dessous; un public nombreux a rempli la salle des fêtes de LACROPTÉ pour dîner et assister à un remarquable spectacle de CABARET.



Le succès est toujours au rendez-vous de cette élection et c'est à porter au crédit du COLLECTIF DES ASSOCIATIONS organisateur de cette soirée, qui cumule bénévolat et réussite après la formidable FETE DE LA FRAISE 2009 qui a submergé le bourg de VERGT avec près de 15000 VISITEURS faisant de cette manifestation la seconde fête du département juste derrière LA FELIBREE.

Le PAYS VERNOIS mérite bien cette notoriété!

BIO... BIO... BIO...

## Printemps bio... Rentrée bio?

Dans le cadre de la manifestation nationale intitulée «Printemps bio», la Communauté de communes du Pays Vernois a proposé un repas bio au moins de Juin, dans toutes les écoles du territoire. Cette première journée se voulait pédagogique et lançait du même coup une réflexion sur l'approvisionnement des cantines en produits bio. Pour ce faire, un petit comité technique issue de la commission «Agriculture et tourisme» a été créé, afin de réfléchir sur les moyens de concrétiser ce projet. Une première réunion en début d'été a réuni ce comité avec la présence notamment de Flore Boyer du CRDA de Douville (une des antennes locales

S'INFORMER POUR SE PROTÉGER DE LA GRIPPE A (H1N1) www.inpes.santé.fr



## COMPÉTENCES

Le bureau de notre Communauté de communes est résolu à promouvoir le savoir faire du pays verinois et a demandé au TRAIT D'UNION d'explicitier les compétences juridiques dont il a reçu la charge provenant des 16 communes du canton.

Le PAYS VERNOIS est un des rares EPIC à disposer d'autant de compétences tant obligatoires qu'optionnelles ce qui en fait un partenaire expérimenté incontournable en ces temps de réforme inter-communale.

Dans ce numéro d'automne le TRAIT D'UNION vous présente la compétence scolaire qui a pris une importance majeure depuis 2002 date de création de l'intercommunalité; l'effort cumulé d'investisse-

ment représente 995 934 € répartis sur tout notre territoire scolarisé et la part du scolaire dans notre budget 2009 est de 50% avec la construction du CLSH de CHALAGNAC dont nous parlons ci dessous. Le budget de fonctionnement des écoles et cantines (salaires, chauffage, alimentation, travaux) incluant aussi notre participation au SMIVOS représente 672 123 € pour 2008.

Voilà pour les chiffres, et place maintenant à l'accueil de nos enfants décrit par Marc VICTORION le vice-président en charge de cette compétence!

## GESTION DES AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Cette compétence du Pays Vernois s'applique à l'ensemble des jeunes inscrits dans les écoles maternelles et primaires du canton de Vergt. Elle concerne la gestion des écoles indépendamment de la part éducative à la charge des enseignants.

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES CONCERNÉS. La gestion porte sur les bâtiments scolaires, les locaux affectés à la garderie des enfants pour certaines communes, les cantines et les centres de loisirs. Il s'agit :

- Des écoles et cantines de Cendrieux, Chalagnac, Eglise Neuve de Vergt, Grun Bordas,



Lacropte, Saint Mayme de Pereyrol, Saint Paul de Serre, Vergt. Les écoles de Saint Michel de Villadeix et Fouleix sont gérées par un Syndicat Mixte (le SMIVOS).

- Des garderies périscolaires de Chalagnac, Saint Amand de Vergt et Vergt.

• Du centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de Chalagnac. Le centre de loisirs de Saint Amand de Vergt est géré par une association mais reçoit toutefois une contribution financière du Pays Vernois pour fonctionner.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES.

Environ 500 enfants, de la maternelle et du primaire, sont inscrits dans les écoles. Pour fonctionner, les directeurs d'écoles gèrent une subvention annuelle versée par le PAYS VERNOIS calculée sur la base de 45 Euros par enfant, ainsi que 15 Euros par enfant pour la coopérative scolaire.



Le CLSH de CHALAGNAC va ouvrir avant la fin de cette année! Cet investissement de 405 000 € HT donne au PAYS VERNOIS son 3ème CLSH et permet aux parents des environs de CHALAGNAC de faire profiter leurs enfants d'installations modernes (énergie renouvelable par panneaux photovoltaïques) et spacieuses! Inscrivez vous dès maintenant, l'inauguration va suivre!

## Création de la ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES "PRES DE FIT" sur la commune de Vergt

- Surface totale de la zone: 4,5 hectares (possibilité de créer des lots viabilisés à la demande)

- Prix de vente au m<sup>2</sup> fixé à: 5 €/ m<sup>2</sup>

- Dégrèvements fiscaux grâce au statut de Zone de Revitalisation Rurale

RENSEIGNEMENTS: Communauté de Communes du Pays Vernois 7, route de Périgueux 24380 VERGT

Tél.: 05 53 54 35 95 Fax: 05 53 54 37 23



## LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS VERNOIS

Le 13 MAI 2009 Le CIAS a remplacé le SIAP né en JANVIER 1983 essentiellement pour des raisons fiscales et juridiques et sous le contrôle de madame la préfète dans son objectif de réduction du nombre de syndicats Intercommunaux.

La loi de SECURITE SOCIALE interdisant l'exonération de charges sociales patronales, dans l'ancienne structure, la nouvelle structure du CIAS permet elle seule de récupérer environ 16 000 € de charges; de plus l'équilibre financier est mieux garanti par la communauté que par chaque commune jusqu'alors responsables.

Cela n'a nullement réduit l'autorité des mairies qui sont toujours représentées au Comité par deux délégués formant ainsi une assemblée de 33 membres qui est le lien fédérateur des

centres communaux d'actions sociale, outil de base de la mise en œuvre d'une politique sociale de proximité.

SA VOCATION est de mettre à disposition pour toutes personnes qui en fera la demande, sans condition d'âge, de santé ou de ressources des intervenant(e)s à son domicile, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CIAS possède l'agrément qualité délivré par la direction départementale du travail et il est conventionné. Il est financé en partie par les régimes de retraites, le conseil Général, la CPAM, les mutuelles. C'est le comité qui élit les vice-présidents dont l'un d'entre-eux à la charge du contrôle de bon fonctionnement sous l'autorité finale du président de la communauté.



## ENVIRONNEMENT &amp; CITOYENNETÉ

Pour la sixième année consécutive, en partenariat avec le SMD3, nous avons distribué dans les écoles du canton, des cahiers de textes sur le tri pour les élèves du 3ème cycle (CE2, CM1, CM2) ainsi que des cahiers d'activités pour les enfants en grande section de maternelle et en CP. Nous organisons en collaboration avec les instituteurs et les professeurs au cours de l'année des animations sur le tri dans les écoles et à partir du CEI nous leur faisons visiter le centre de tri ainsi que le bâtiment HQE (hautes qualités environnementales) à la Rampinsolle et le centre d'enfouissement de MILHAC D'AUBEROCHES afin de les sensibiliser.

Nos agents trouvent encore trop de refus dans les poches jaunes, comme par exemple :

- les déchets alimentaires (reste de repas) ou déchets organiques (couches de bébé) ainsi que les viscères d'animaux....

Pensez à composter vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, fleurs, marc de café...) ainsi que vos déchets de jardin (tontes de pelouses et petites branches). Ces déchets permettent de faire du très bon compost à mettre aux pieds de vos fleurs ou vos arbres.

- les vêtements alors que nous avons une borne d'apport volontaire à la déchèterie depuis l'automne 2008 où les textiles pourraient être recyclés. En effet, les vêtements sont récupérés une fois par semaine par le SMD3 (syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne) et envoyés vers une

entreprise d'insertion périgourdine « la Tresse » qui en assure le traitement.

Après la collecte et le tri selon la nature des textiles, ils sont orientés vers 4 filières :

- la friperie (revente de vêtements d'occasion)
- l'export (vêtements destinés à être vendus sur les marchés de l'exportation)
- l'effilochage (reconstitution d'une fibre pour la fabrication de couvertures, rembourrage ou encore isolation thermique)
- l'essuyage industriel (chiffons).

• LE VERRE: il y a encore trop de verre dans nos poubelles ce qui fait augmenter le tonnage et donc la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Les bornes à verre disponibles dans toutes les communes sont vidées toutes les trois semaines et

tous les 15 jours en saison estivale par la société SINTS de Cognac (17). Le verre est nettoyé et fondu à plus de 1000° pour ensuite redevenir du verre coloré.

Il n'y a pas de perte, c'est-à-dire qu'une bouteille de verre fondu redevient une bouteille, on ne rajoute pas de matières premières. En recyclant 1 tonne de verre, on économise 660 kg de sable, 100 kg de charbon, 100kg de pétrole et 25 kg de gaz soit 2 mois de la consommation en

énergie d'un habitant.

Le recyclage ne concerne que les emballages

Nous avons mis à votre disposition des réglottes « mémo-tri » dans chaque Mairie qui vous seront distribuées lorsque vous irez chercher votre rouleau de sacs jaunes.

## Nettoyage du VERN

La poursuite des travaux de remise en ordre du VERN se poursuivront en amont de VERGT dès le début NOVEMBRE grâce à l'association de réinsertion ASCSN.

Ils débiteront à VEYRINES DE VERGT puis CENDRIEUX, SALON DE VERGT et VERGT en mai 2010.

## LE SERVICE DES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DU CANTON DE VERGT

Le service des soins infirmiers à domicile du canton de VERGT fonctionne depuis 12 ANS déjà et ne cesse de croître en capacité autant qu'en renommée! Cette association type loi de 1901 est dirigée par un conseil d'Administration composé de médecins et infirmières des cantons d'intervention et présidé par S.BUHAJ. L'équipe du SSIAD est constituée d'une Infirmière coordinatrice, Sophie Mallet, et de 22 AIDES SOIGNANTES pour répondre aux besoins des 75 « lits » financés à ce jour par les caisses d'assurance maladie et qui vont être portés à 115 d'ici 2011 étant donné la demande toujours croissante; cela va créer 10 EMPLOIS supplémentaires car le service couvre non seulement le canton de VERGT mais aussi 5 communes de celui de VILLAMBLARD et 7 communes de ST-PIERRE DE CHIGNAC où une antenne a été créée en 2005! L'activité sont les soins d'hygiène aux personnes dépendantes sur prescription médicale, mais aussi les soins infirmiers dispensés uniquement par des infirmières libérales ayant signé une convention avec le SSIAD. Le développement très rapide de ce service est d'abord du succès de tous les acteurs du maintien à domicile de nos anciens mais aussi à la reconnaissance de son savoir-faire, récompensé cette année par sa sélection unique en DORDOGNE au plan national ALZHEIMER (mesure 6). En effet le SSIAD de VERGT fait partie du petit groupe de SSIAD (40 seulement en France) habilité à constituer des équipes spécialisées pour lutter contre cette maladie; ces équipes constituées en temps partagé regroupent auprès du malade une infirmière coordinatrice, 3 aides soignantes, un ergothérapeute et un psychomotricien soit 10 « lits » de plus; là aussi, création d'emploi pour 4 postes supplémentaires! Mais ce succès ne s'arrête pas là car la zone d'intervention du SSIAD va s'étendre aux abords des cantons avec interventions sur les communes limitrophes à la zone d'intervention du SSIAD de vergt (6 SSIAD ont signé la convention)! Le parc automobile évolue lui aussi et va atteindre à terme 20 Véhicules pour épauler l'activité grandissante et garantir un meilleur service. Encore une fois LE PAYS VERNOIS démontre son savoir-faire et sa volonté d'aller de l'avant et, dans cet objectif, la communauté de communes va lancer un projet de Maison des services à la personne en regroupant sous un même toit le SSIAD, le CIAS et le centre médico-social afin de faciliter la gestion commune tout en préservant l'autonomie de chacun. Nous espérons un rendez vous à l'horizon 2011.

Contact au 05.53.54.76.70 ou 4 RUE DE LA PAIX 24380 VERGT